ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 4309

Texte de la question

CONSEILS CITOYENS

M. le président. La parole est à M. Pierre Aylagas, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Pierre Aylagas. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée de la ville. J'associe à cette intervention mon collègue et ami Jacques Cresta, qui est très engagé sur la question des conseils citoyens.

Madame la secrétaire d'État, vous vous êtes rendue le samedi 15 octobre dernier dans les Pyrénées-Orientales pour la rencontre territoriale des conseils citoyens, qui avait réuni plus d'une cinquantaine de conseillers citoyens venus de tout le département. La loi 21 février 2014 de programmation pour la ville, dite « loi Lamy », a permis la création de ces conseils citoyens, qui travaillent sur tous les pans de la vie quotidienne des habitants. Dans ce cadre, vous avez amorcé la « rentrée citoyenne », qui a débuté avec les rencontres territoriales.

Les rencontres territoriales se sont tenues pendant un mois et ont rassemblé les membres des conseils citoyens, des acteurs de proximité, des adultes relais et des conseillers citoyens de tous les territoires. Cela a permis d'échanger sur les questions d'éducation, d'emploi, de cadre de vie et de participation citoyenne. La rentrée citoyenne consiste donc à faire s'exprimer ceux qui vivent dans les quartiers populaires et ceux qui y travaillent.

Nous avons participé ensemble à ces échanges, au cours desquels des citoyens ont exprimé leur volonté de s'engager, de s'informer, de travailler avec les élus locaux, les institutions, de compléter leur formation. Je me félicite que tous ces citoyens aient pu exprimer leur engagement.

Comment mieux prendre en compte les usages et circulations des habitants dans le quartier ? Quelles solutions innovantes faut-il proposer pour que les populations des quartiers populaires retrouvent une activité professionnelle ? Quels types de discriminations sont vécus dans les quartiers ? Quels sont les outils de lutte contre les discriminations et quels en sont les acteurs relais sur les territoires ? Voici autant de questions auxquelles les habitants des quartiers populaires souhaitent avoir des réponses par les conseils citoyens.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous expliquer les enjeux de cette rentrée citoyenne ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la ville.

Mme Hélène Geoffroy, *secrétaire d'État chargée de la ville.* Monsieur le député, je vous remercie pour votre question. J'ai en effet lancé, il y a six semaines, avec le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, M. Patrick Kanner, une rentrée citoyenne, avec l'objectif essentiel que ce soient celles et ceux qui vivent et

travaillent dans les quartiers populaires qui parlent de la réalité qu'ils vivent.

Dans toute la France, dans l'Hexagone aussi bien qu'outre-mer, ce sont près de 4 000 adultes relais et près de 15 000 conseillers citoyens qui ont pu débattre de questions de proximité. Je rappelle que les conseils citoyens ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy, du 21 février 2014. Pour la première fois, des citoyens se tiennent aux côtés des institutions pour décider la transformation de leurs quartiers, et pour parler des politiques publiques et de la façon dont elles fonctionnent.

Dans les rencontres que j'ai pu faire, notamment dans les Pyrénées-Orientales, avec vous, monsieur le député, ainsi qu'avec M. Cresta, j'ai rencontré près de 3 000 personnes, qui m'ont dit leur expertise d'usage et leur besoin de formation. Nous y avons répondu avec les 7 millions d'euros qui ont été annoncés.

La rentrée citoyenne compte trois journées nationales. Le 17 octobre dernier, 260 médiateurs de l'action sociale ont fait des propositions. Hier, ce sont 120 responsables associatifs, venus de toute la France, qui nous ont exposé leur vision, et leur volonté de s'engager. Demain, nous clôturerons la rentrée citoyenne avec le Forum national des conseils citoyens. Plus d'un millier de personnes, représentant 860 quartiers de la politique de la ville, seront présentes pour parler de leur engagement.

C'est donc une révolution démocratique. J'insiste : l'enjeu de cette rentrée citoyenne, c'est de montrer, contre les affirmations stigmatisantes qui règnent dans le débat public, combien les quartiers populaires sont en train de produire leurs propres anticorps, face aux tenants d'un développement séparé, c'est de montrer la force, l'effervescence, l'innovation, l'engagement des quartiers populaires. Je suis convaincue que demain, nos quartiers populaires inspireront la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : M. Pierre Aylagas
Circonscription : Pyrénées-Orientales (4e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4309
Rubrique : Aménagement du territoire
Ministère interrogé : Ville
Ministère attributaire : Ville

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 octobre 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2016